

charges de travail sont globalement équilibrées. **Les conventions d'entretien de sentiers PDIPR et voies vertes, comme les délégations de sites ENS ne correspondent pas un besoin sur le terrain aujourd'hui**, à l'exception peut être de quelques sites à la marge. En réponse, l'équipe projet a indiqué que le partenariat sera adapté aux territoires et pas systématique. **Le syndicat SUD s'en réjouit, mais sera vigilant à sa mise en œuvre afin de garantir la cohérence d'une politique qui est rappelons le, départementale, et non à la carte** au bon vouloir des agences!

Surpris que l'excédent d'une taxe d'aménagement non consommée soit reversé dans le budget général, SUD a questionné la légalité de cette pratique avec un budget annexe désormais affecté strictement à la biodiversité. Sur ce point, **l'administration a expliqué que les recettes restaient fléchées quoiqu'il arrive et réutilisables les années suivantes** ... on est rassuré.e.s...enfin à peu près : les détails fournis n'étaient pas d'une grande clarté, la vigilance reste donc de mise !

Création et répartition des emplois : besoins mal évalués, précarité et sous-qualification des postes !

Si le syndicat SUD se félicite de l'augmentation des dépenses de fonctionnement (200 000 € par an jusqu'en 2024 puis 100 000 € par an) pour renforcer notamment les équipes, certains choix nous étonnent : **si les besoins l'exigent, pourquoi limiter la création de postes chaque année alors que l'ambition politique est forte?** pourquoi dans l'ajustement ou la création des postes, n'est il pas tenu compte des propositions du terrain guidées par le bon sens, l'expérience et l'intérêt général?

Entre la mauvaise évaluation de la charge de travail du technicien travaux Brocéliande-Redon et la non prise en compte des propositions faites par les collègues rattachés à l'Agence de Rennes, **on constate en effet une volonté de passer en force pour satisfaire l'Agence de Redon !** Par ailleurs, nous avons pointé également **les carences dans la gestion des conventions et baux agricoles à l'échelle départementale** avec son lot de conséquences à déplorer (retournement de prairies, pesticides...), constat également partagé

par Mr Soulabaille. Mis en évidence depuis de nombreuses années, un besoin de poste à l'échelle départementale serait nécessaire pour décharger utilement les techniciens travaux des agences, et au siège, les chargés d'études ENS et la gestionnaire en charge du foncier et des partenariats. Le syndicat SUD souhaite que ces points soient de nouveau réexaminés.

Concernant les créations de postes, nous avons également déploré **l'utilisation abusive de forme précaire de contrat**, avec l'exemple récent d'un contrat de projet sur des missions pérennes concernant les milieux aquatiques. Les explications de la directrice Eco-développement ne nous ont absolument pas convaincues du bien fondé de ce choix.

Enfin, la qualification retenue sur les postes est également importante pour ne pas se retrouver avec **des agents surqualifiés par rapport au cadre d'emploi et au grade proposé par l'administration** (par exemple, des profils Bac +5 occupant des postes de technicien de niveau Bac). Pour le prochain poste d'ingénierie biodiversité au siège, on nous indique que selon les missions, ce serait soit ingénieur, soit technicien... par contre, il y aura bien un poste de technicien créé au siège, mais dont on ne connaît pas les missions !!! Autant d'incohérences que SUD compte bien voir corrigées !

Conclusion:

Au final, si nous avons constaté quelques avancées notables, nous ne sommes pas dupes de la méthode employée, avec une volonté de dérouler sans écouter ! En attendant les justifications du scénario et la programmation des groupes de travail par l'équipe projet, **le syndicat SUD sera combatif et intransigent concernant la répartition des postes au siège et en agences, mais aussi sur les conditions de recrutement.** Nous restons à votre écoute pour apporter de la cohérence à cette future organisation et de la sérénité à venir dans les équipes en charge de la politique « Biodiversité & Paysages » !



elections professionnelles du 8 décembre, JE VOTE SUD !